

Carl Kyril Gossweiler



Commune de Crans-Montana
nicolas.feraud@cransmontana.ch
chancellerie@cransmontana.ch



le 5 janvier 2026

Demande de documents officiels selon LIPDA suite incendie *Le Constellation*

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je tiens en premier lieu à vous présenter mes condoléances sincères à la suite du drame survenu au sein de l'établissement public *Constellation*. Mes pensées vont aux victimes, à leurs proches ainsi qu'à l'ensemble des personnes affectées par cet événement tragique.

J'ai pris connaissance de vos déclarations publiques, notamment relayées par les médias, selon lesquelles aucun laxisme ne serait imputable aux services communaux en matière de contrôles et de surveillance des établissements publics. Je prends acte positivement de cette position officielle exprimée par votre Autorité.

Compte tenu de la gravité exceptionnelle des faits, de l'émotion suscitée dans la population et des enjeux majeurs liés à la sécurité des personnes, l'intérêt public à la transparence apparaît ici particulièrement prépondérant. Dans ce contexte, il est essentiel que les déclarations publiques relatives à l'absence de laxisme puissent être objectivement étayées par des éléments documentés, vérifiables et accessibles au public, conformément au principe de transparence consacré par la loi.

En conséquence, sur la base de la loi sur l'information du public (LIPDA), je vous remercie de bien vouloir rendre publics, ou me transmettre, dans les meilleurs délais et en format électronique, les documents officiels existants et définitifs qui fondent, étayent ou permettent de soutenir les déclarations selon lesquelles les contrôles communaux relatifs à l'établissement *Constellation* ont été effectués de manière conforme aux exigences légales et réglementaires applicables.

À titre indicatif et non exhaustif, afin de faciliter l'identification des documents officiels électroniques concernés, cette demande porte notamment sur :

- les deux derniers rapports, procès-verbaux ou constats de contrôles communaux effectués dans l'établissement Constellation, en particulier en matière de sécurité incendie et de conformité de l'exploitation ;
- les correspondances, notifications ou injonctions officielles, échangées depuis début 2024, y compris sous forme électronique, adressées à l'exploitant à la suite de ces contrôles, ainsi que les éventuelles réponses de celui-ci ;

- les documents internes ou formalisés attestant de la planification, de la périodicité, de la méthodologie et du suivi des contrôles communaux des établissements publics sur le territoire communal, élaborés ou mis à jour depuis début 2024.

Les documents sollicités sont ceux élaborés ou détenus avant le 31 décembre 2025, indépendamment de toute procédure pénale, enquête judiciaire ou instruction du Ministère public. Il s'agit ainsi exclusivement de documents administratifs existants antérieurs aux faits et ne relevant pas d'une activité d'instruction pénale, de sorte qu'ils ne sont pas couverts par la limitation prévue à l'art. 12 al. 2 LIPDA.

Dans l'hypothèse où certains documents contiendraient des données personnelles ou sensibles, je précise accepter expressément un accès partiel par caviardage ou anonymisation, conformément à l'art. 16 LIPDA, pour autant que le contenu pertinent permettant d'apprécier l'effectivité des contrôles soit maintenu.

Je vous remercie par ailleurs de bien vouloir traiter la présente demande conformément à l'art. 12b al. 3 LIPDA, qui impose à l'autorité de soutenir le demandeur dans sa démarche et de l'assister dans l'identification des documents officiels accessibles.

Une copie de la présente demande est transmise au Préposé cantonal à l'information et à la protection des données, afin qu'il puisse, le cas échéant, se prononcer de manière proactive sur l'accessibilité des documents sollicités.

Je vous remercie par avance de l'attention portée à la présente requête et reste à disposition pour toute précision utile permettant d'en faciliter le traitement.

En vous remerciant de la bienveillante attention que vous porterez à ces lignes, et dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments distingués.

